

MULHOUSE-ALSACE.FR



DOSSIER PRESSE - SAMEDI 7 MAI 2022



Inauguration de la piste cyclable entre Eschentzwiller et Dietwiller

SALLE DES FÊTES - 1 rue de Mulhouse à ESCHENTZWILLER

CONTACTS

PRESSE m2A
Orlane FOUCAULT
Attachée de Presse
06 45 86 16 47
orlane.foucault@mulhouse-alsace.fr

EXPERT m2A
François BERGER
Responsable Déplacements doux
06 11 21 33 58
francois.berger@mulhouse-alsace.fr

SOMMAIRE

Un axe cyclable important reliant deux communes de l'agglomération	03
Le projet	04
Les chiffres clés du projet	05
La politique cyclable de m2A	06

UN AXE CYCLABLE IMPORTANT RELIANT DEUX COMMUNES DE L'AGGLOMERATION

Dans le cadre de ses compétences en matière d'aménagements cyclables, Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) a réalisé une voie verte réservée aux piétons, aux cycles et aux agriculteurs entre la rue de la Hardt à Eschentzwiller et la route d'Eschentzwiller à Dietwiller.

Inscrit comme itinéraire structurant au schéma directeur de m2A, l'itinéraire ainsi aménagé emprunte des chemins agricoles des deux communes et se situe pour partie sur le territoire de Habsheim.

Il répond à trois objectifs principaux :

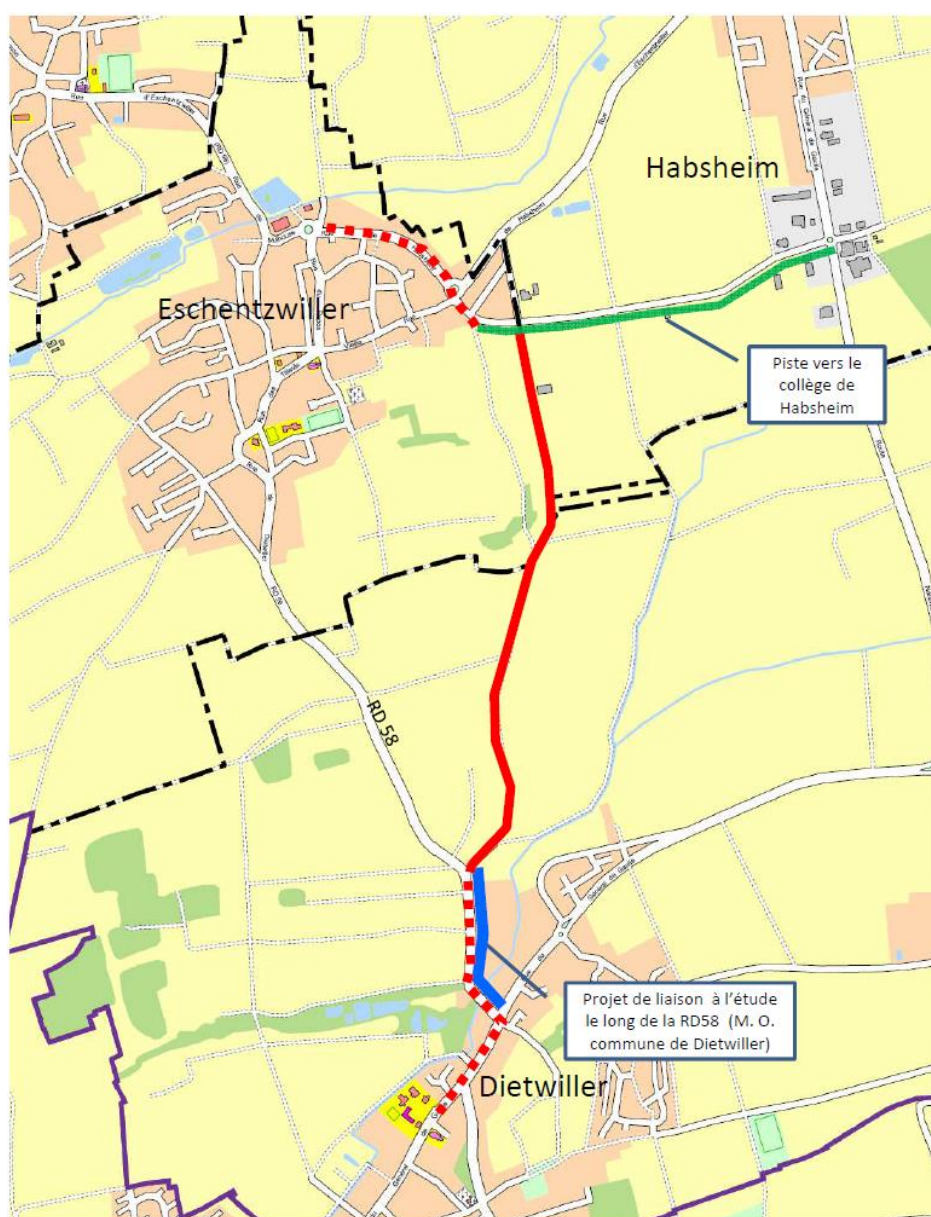
- **Créer un parcours sécurisé pour les cyclistes** entre les deux communes évitant la forte circulation sur la RD56.
- **Sécuriser l'accès pour les enfants d'Eschentzwiller à la piste cyclable menant au collège de Habsheim.**
- **Proposer un lieu de promenade à l'abri de la circulation**, accessible aussi bien aux cyclistes de loisirs qu'aux familles à pied et aux personnes à mobilité réduite des deux villages.

LE PROJET

Le projet a consisté à réaliser une voie verte de 3 mètres de large par le renforcement et le revêtement en enrobé de chemins agricoles.

L'aménagement du chemin est complété par du jalonnement directionnel vélo entre les mairies d'Eschentzwiller et de Dietwiller.

La commune de Dietwiller souhaite compléter cet aménagement par un site propre pour les vélos entre son débouché sur la RD56 et la rue du Général de Gaulle. Des études ont d'ores et déjà été engagées dans ce sens. Ce projet sera subventionné par m2A.



- Pose d'enrobé sur chemin rural
- - - Jalonnement directionnel vélo

CHIFFRES CLÉS

1- CHIFFRES CLÉS DU PROJET

Longueur de l'aménagement :

1,7 km

Financement :

Coût total : 258 000 € HT (310 000 € TTC)

- Participation de m2A
L'agglomération finance 58 300 € HT
- Participation de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA)
au titre du fond d'attractivité du territoire :
100 000 € HT
- Participation de l'Etat
dans le cadre de la dotation à l'investissement public local :
100 000 € HT

Maîtrise d'œuvre m2A :

- Bureau d'Etudes et d'Aménagement de m2A

Entreprises engagées dans le projet :

- Voirie : Lingenheld
- Signalisation verticale : Signaux GIROD Alsace à Colmar

2- CHIFFRES CLÉS DE LA POLITIQUE « VÉLO » DE m2A

m2A compte aujourd'hui :

- **407 km** d'aménagements cyclables
- **4 870 arceaux à vélo**
- **665 vélos à assistance électrique** mis en location longue durée à 37 € par mois (gestion du parc par Médiacycles), les 100 derniers ayant été livrés fin août 2021.

Investissements pour le territoire :

m2A consacre près de 8 millions d'euros aux projets en faveur des vélos dans sa Programmation Pluriannuelle des Investissements (PPI) 2020/2026. Ce chiffre comprend aussi bien les projets sous maîtrise d'ouvrage m2A que les subventions aux communes ou à la Collectivité européenne d'Alsace (CeA).

LA POLITIQUE CYCLABLE DE m2A

m2A entend développer à la fois la pratique du vélo de loisirs et celle du vélo en ville dans le cadre des déplacements utilitaires. Sa politique cyclable s'inscrit dans les objectifs de son Plan Climat Nouvelle Donne.



4 grandes orientations sont privilégiées :

- **Mise en place d'un réseau d'aménagements cyclables sécurisé, lisible et continu** entre les communes de l'agglomération desservant les principaux pôles urbains, gares notamment, et les secteurs d'habitat. Il s'agit de privilégier les aménagements séparés de la circulation motorisée. Le Schéma Directeur Cyclable de l'agglomération (approuvé en 2019) constitue le cadre de référence pour la réalisation de ces itinéraires. Depuis 2004, m2A réalise en moyenne 5 km d'aménagements cyclables par an et souhaite accélérer ce rythme.
- **Développement du Vélo à Assistance Electrique (VAE)** : il s'agit d'encourager son usage particulièrement pertinent pour les déplacements sur des distances importantes à l'échelle de l'agglomération. A ce titre m2A a acquis une flotte de vélos à assistance électrique qui sont mis à la disposition des habitants et entreprises de l'agglomération en location longue durée. Le service de location est assuré pour le compte de m2A par l'association Médiacycles.
- **Amélioration de l'offre de services aux cyclistes en matière de stationnement** (pose d'arceaux à vélo, création de parkings vélo...).
- **Promotion du cyclotourisme** : m2A a été la première collectivité d'Alsace à obtenir le label « Territoire vélo » décerné par la Fédération Française de Cyclotourisme pour la qualité des services qu'elle offre aux cyclotouristes (infrastructure, hébergement, restauration...).

Le territoire de l'agglomération est traversé par 3 EuroVelo : l'EuroVelo 5, l'EuroVelo 6 (Atlantique Mer Noire) et l'EuroVelo 15 des fleuves ainsi que par l'itinéraire des 3 Pays. m2A entend ainsi poursuivre le développement des infrastructures et des services à destination des cyclotouristes.

